



CHU SAINTE-JUSTINE
3175 CHEMIN DE LA CÔTE-SAINTE-CATHERINE,
MONTREAL, QC, H3T 1C5

BLOC 2
RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE DE PRÉLÈVEMENTS
No. APPEL D'OFFRES : AO-22-046

PROJET : CHSL-21022622-A2
ÉMIS POUR SOUMISSION
2022-12-09

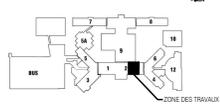
LISTE DES PLANS

MÉCANIQUE

MG-00	MÉCANIQUE - PAGE DE PRÉSENTATION ET LISTE DES PLANS
MG-01	MÉCANIQUE - LÉGENDE ET DIAGRAMME DE CONTRÔLE
MG-02	MÉCANIQUE - DEVIS 1 DE 3
MG-03	MÉCANIQUE - DEVIS 2 DE 3
MG-04	MÉCANIQUE - DEVIS 3 DE 3, TABLEAUX ET DÉTAILS
MG-05	MÉCANIQUE - PLAN DE LOCALISATION
MP-01	MÉCANIQUE - PLOMBERIE - DRAINAGE - EXISTANT / DÉMOLITION ET PROPOSÉ
MP-02	MÉCANIQUE - PLOMBERIE - EAU DOMESTIQUE ET CHAUFFAGE - EXISTANT / DÉMOLITION ET PROPOSÉ
MP-03	MÉCANIQUE - PLOMBERIE - TRANSPORT PNEUMATIQUE - EXISTANT ET PROPOSÉ
MGM-01	MÉCANIQUE - GAZ MÉDICAUX - EXISTANT / DÉMOLITION ET PROPOSÉ
MV-01	MÉCANIQUE - VENTILATION - EXISTANT / DÉMOLITION ET PROPOSÉ

L'ORIGINAL DE CE DOCUMENT A ÉTÉ ÉMIS ET AUTHENTIFIÉ NUMÉRIQUEMENT. CETTE COPIE IMPRIMÉE NE DOIT PAS ÊTRE CONSIDÉRÉE COMME UN DOCUMENT ORIGINAL. L'ORIGINAL NEST AUTHENTIFIÉ QUE POUR LA FIN DE L'ÉMISSION. IL NE PEUT ÊTRE UTILISÉ AUX FINS DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION OU DE FABRICATION VUS PAR LES LOIS APPLICABLES.

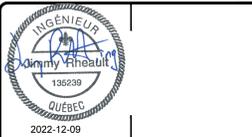
Plan C01



Chemin de la CÔTE-SAINTE-CATHERINE



No	Date (a-m-j)	Description	Par
0	2022-12-09	EMIS POUR SOUMISSION	J.F.



ouellet architecte
 8002, ch. de la Côte-des-Neiges, Bureau 5, Montréal (Québec) H3V 1K6
 514 514 2525 / 514 514 4811 | rouellet@ouellet.ca

Les Services EXP inc.
 11 • 514 931 1080 / 1 • 514 397 0963
 1001, boul. De Maisonneuve Ouest, bureau 800-B
 Montréal, QC H3A 3C8
 CANADA
 www.exp.com

• BÂTIMENT • DÉVELOPPEMENT DURABLE • ÉNERGIE •
 • INDUSTRIEL • INFRASTRUCTURES •
 • SOLS, MATÉRIEAUX ET ENVIRONNEMENT •

Projet : **CHU SAINTE-JUSTINE**
BLOC 2
RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE
DE PRÉLÈVEMENTS
 3175 chem. Côte-Ste-Catherine, Mt

Titre : **MÉCANIQUE**
PAGE DE PRÉSENTATION
ET LISTE DES PLANS

Préparé par : J. RHEAULT ing.	Date : 2022-08-17	Faible no : MG-00
Équipe technique : P. RAMIÈRE, cpi G. GÉRVIN, tech.	Echelle : AUCUNE	8
Dossier no : MTR-21022622-A2	Revison : 0	
Dessiné par : V. PINEAULT	Fichier électronique : CHSL-21022622-A2-M-00	

200. RÉGULATION AUTOMATIQUE

200.1 GÉNÉRALITÉS

- LES SECTIONS 100 « CONDITIONS GÉNÉRALES » ET 200 « CONDITIONS GÉNÉRALES COMPLÉMENTAIRES EN MÉCANIQUE-ÉLECTRIQUE » S'APPLIQUENT INTÉRIEUREMENT À CETTE SECTION.
- LES TRAVAUX DE RÉGULATION AUTOMATIQUE SONT EXÉCUTÉS SOUS LE GÉNÉRAL. ILS DOIVENT ÊTRE EXÉCUTÉS PAR UNE ENTREPRISE SPÉCIALISÉE DANS CE DOMAINE, POSSÉDANT TOUTES LES LICENCES NÉCESSAIRES POUR EXÉCUTER LE TRAVAIL. L'ENTREPRENEUR EST AUSSI RESPONSABLE DE LA MISE EN MARCHÉ, DE L'ÉLABORATION D'UN RAPPORT DE MISE EN MARCHÉ ET DE LA FORMATION DU PERSONNEL QUI OPÈRE LE SYSTÈME SUR LA SÛRTE.
- LES TRAVAUX DÉCRITS DANS LES DOCUMENTS SONT SCHÉMATIQUES ET NE REPRÉSENTENT PAS TOUS LES ÉLÉMENTS, COMPOSANTES OU TRAVAUX À RÉALISER POUR OBTENIR UN FONCTIONNEMENT DES SÉQUENCES DÉCRITES DANS LES PLANS ET DÉTAILS. L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR, INSTALLER ET RACCORDER TOUTES LES COMPOSANTES, TOUTS LES MATÉRIELS ET TOUTS LES ACCESSOIRES NÉCESSAIRES POUR FAIRE UN TRAVAIL COMPLET, ET AFIN DE RÉALISER TOUTES LES SÉQUENCES OPÉRATOIRES ET RESPECTER LES SÉQUENCES DE MANUFACTURIER, QUE CES ÉLÉMENTS SOIENT DÉCRITS OU NON DANS LES PLANS ET DÉTAILS, ET CE, SANS RECOMMANDATION SUPPLÉMENTAIRE.
- LES PLANS ET DÉTAILS FORMENT UN TOUT. L'ENTREPRENEUR DE RÉGULATION DOIT RESPECTER TOUTES LES CLAUSES ADMINISTRATIVES DE MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUE. L'ENTREPRENEUR NE DOIT PAS ÊTRE LIMITÉ À CE QUI EST DÉCRIT SUR LES PLANS DE VENTILATION ET/OU CONTRÔLE, MAIS VISUALISER L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS AFIN DE S'ASSURER DE L'OUVRAGE À RÉALISER.
- L'ENTREPRENEUR DOIT SE CONFORMER À TOUTS LES CODES, LOIS ET NORMES EN VIGUEUR POUR L'ENHANCEMENT DE SON OUVRAGE.
- L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR LES DESSINS D'ATTELAGE, LE RAPPORT DE MISE EN MARCHÉ, LA GARANTIE, LES LICENCES (N.D.E.) ET LE MANUEL D'OPÉRATION DU PRODUIT POUR TOUTS LES DÉTAILS DE RACCORDEMENT ET L'OUVRAGE RÉALISÉ.

200.2 ÉLÉMENTS D'ÉLABORATION

- L'INSTALLATION DE TOUTE LA FLEURE ET DE TOUTS LES CONDUITS RELIÉS À CES TRAVAUX EST TRÈS IMPORTANTE ET RESPECTE LES LIGNES OU TRACÉS DES TRAVAUX DE L'ENTREPRENEUR DE FOND À PARTIR DES PANNEAUX ÉLECTRIQUES DU BÂTIMENT, INCLUANT TOUTS LES DÉMONTAGES ET IDENTIFIÉS DANS LES PLANS.
- PARFOIS, DU LA FLEURE DE RÉGULATION PEUT ÊTRE DÉBRAYÉE ET ACCESSIBLE DANS LES MURS, PLANCHERS ET PLAFONDS. ELLE DOIT EN GÉNÉRAL, ÊTRE TRÈS BIEN PROTÉGÉE DE TOUTE PUISSANCE DE CHOC QUI POURRAIT ENDOMMAGER LA COMMUNICATION. DANS LE CAS OÙ LES RACCORDS ONT À COMMUNIQUER AVEC DU VOLTAIRIS SUPÉRIEUR À 300 V, L'ENTREPRENEUR DOIT INSTALLER UN CÂBLE FIBRE OPTIQUE POUR ÊTRE BIEN PROTÉGÉ À CHAQUE EXTRÉMITÉ ET ÊTRE RACCORDÉ À LA RÉGULATION DE L'ENHANCEMENT. TOUTE LA FLEURE DE CONTRÔLE DOIT ÊTRE CONTRÔLÉE, DANS LE CAS DE CHAQUE 18 ANS MINIMUM OU SELON LES RECOMMANDATIONS DU MANUFACTURIER, LORSQUE LA FLEURE EST INSTALLÉE DANS UNE SALLE PROTÉGÉE DANS UNE CLUSEAU OU UN BÂTIMENT EXISTANT, THERMOSTAT, BARRIÈRE, ETC. ELLE DOIT ÊTRE PROTÉGÉE DANS UN CONDUIT MÉTALLIQUE D'AC.
- LA FLEURE DE 120 V ET PLUS DOIT ÊTRE DE CALIBRE 12 MINIMUM. L'ENTREPRENEUR DE CONDUITS MÉTALLIQUES D'AC, ET ÊTRE INSTALLÉE PAR DES ÉLECTRICIENS RECONNUS (VOIR SECTION ÉLECTRIQUE POUR PLUS DE PRÉCISION).

200.3 PROCÉDÉS

- CHACUN PRODUIT DOIT ÊTRE IDENTIFIÉ À LA SATISFACTION DE L'INGÉNIEUR À L'AVEC DE PLAQUE LAISSÉE.
- LES PRODUITS ACCEPTABLES SONT APPROUVÉS PAR ET DOIVENT PERMETTRE L'ACCÈS À DISTANCE PAR LE WEB AFIN DE SURVEILLER ET RÉPONDRE AUX ALARMES. UNE ALERTE MANUELLE ACCEPTABLE POUR L'ACCÈS À DISTANCE PAR DES LOGICIELS SPÉCIFIÉS PEUT ÊTRE SOUMISE, MAIS LE NOMBRE DES LOGICIELS REQUIS PEUT ÊTRE LIMITÉ DANS UN TEL CAS. LE CLIENT PRÉCISE LA QUANTITÉ DE LOGICIELS REQUIS ET L'INTELLIGENCE À PARTIR DE PRÉCÉDENTS SUPPLÉMENTAIRES. LES LOGICIELS, TOUTS LES PROTOCOLES DE RÉSEAU, TELS QUE PROFIBUS, PERMETTANT L'ACCÈS AUX COMPOSÉS ET DE LES CONTRÔLER EN TOUTES SÉQUENCES.
- LES MANÈGES DOIVENT ÊTRE BIEN PROTÉGÉS. LA COMMUNICATION DOIT ÊTRE PROTÉGÉE PAR LES SYSTÈMES CONTRÔLÉS MANUÉLIERS ET IMPLANTÉS LES MANÈGES AFIN DE PROTÉGER L'OPÉRATION DES SYSTÈMES. ET CE, À LA SATISFACTION DE L'INGÉNIEUR ET DU CLIENT. UN CÂBLE EN BRONZE (LSD) (LSD) DOIT ÊTRE INSTALLÉ POUR TOUTES INTERACTIONS ET TOUTS RECOMMANDÉS REQUIS SUR LE SYSTÈME PAR LES EMPLOYÉS ATTACHÉS.

NOTE AU RÉDACTEUR : PRÉFÉRER LES MARQUES DU PRODUIT (C)

- LES PRODUITS EXISTANTS DANS LE BÂTIMENT SONT DE LA COMPAGNIE SIMENS.
- LA MARQUE DU PRODUIT EST TELLE QUE L'ÉQUIPEMENT (S'IL Y A LIEU) AFIN D'OBTENIR UNE ENTREPRISE COMPATIBLE AVEC L'EXISTANT.
- PRÉCISION SUR CERTAINS PRODUITS ET ACCESSOIRES SPÉCIFIÉS

- L'ÉLABORATION DES PRODUITS ET COMPOSANTES SONT CHOISIS PAR L'ENTREPRENEUR AFIN QUE CEUX-CI POSSÈDENT UNE PLAGE D'OPÉRATION ET UNE PRÉCISION ADÉQUATE POUR LEUR FONCTION AFIN DE S'ASSURER LA STABILITÉ DU SYSTÈME. LE PRODUIT CHOISI PAR L'ENTREPRENEUR DOIT ÊTRE CONTRÔLÉ À L'OPÉRATION, UNE MANÈGE LECTURE OU UN MANÈGE FONCTIONNEMENT. L'ENTREPRENEUR DOIT LE REMPLACER À SES PROPRES RISQUES DE S'ASSURER LES SÉQUENCES DÉCRITES.
- PRÉCISION MANÈGE RÉDUITE DES ÉLÉMENTS DE LECTURE SUR LEUR PLAGE D'OPÉRATION
 - CONTRÔLEUR DE PRÉSSION AVEC AFFICHEUR GÉNÉRALISÉMENT UTILISÉ MANÈGE DE BOUTONS D'ARRÊT PROGRAMMABLES À 0,2 °C, PLAGE DE 4 À 20 °C.
 - SIGNAL DE PRÉSSION MANÈGE À 0,2 °C, PLAGE DE 4 À 37 °C DANS UN BOUTON VENTILE OU SOUS PLAQUE D'ARRÊT BROSSÉ, SELON LE CAS.
 - ACTUALISATEURS SÉLECTIONNÉS POUR OBTENIR L'ÉLÉMENT À CONTRÔLER SANS LE SURCHAUFFAGE. OPÉRATION 0-10 VCC OU FLUCTUANT SELON L'APPLICATION. EN GÉNÉRAL, NORMALEMENT ÉTABLI SUR LES VOLTS DÉTENTRÉS, ET NORMALEMENT OUVERTS SUR RÉGULATION.
 - ROBINETS MOTORISÉS AVEC ACTIVATEUR ÉLECTRONIQUE ET FOURNIS PAR L'ENTREPRENEUR EN CONTRÔLE (À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE). TOUTES LES DIFFÉRENCES DE PRÉSSION POUR LE CALCUL DU DV NE DÉPASSENT GÉNÉRALISÉMENT PAS 2 PSI POUR LES ROBINETS 2 VOIES ET 3 PSI POUR LES 3 VOIES.
 - INTERRUPTEUR DE FIN DE COURSE AVEC RELAIS SPOT INSTALLÉ SELON L'APPLICATION.
- EMPLACEMENT DES CONTRÔLES MANUELS OU AUTRES
 - L'ENTREPRENEUR EN CONTRÔLE DOIT CONTRÔLER LES THERMOSTATS, BOUTONS, VOYANTS OU AUTRES CONTRÔLES MANUELS AVEC LES ÉQUIPEMENTS DE L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ TELLE QU'INTERMÉDIAIRES, GRANULAIRES, ETC. TOUTESFOIS, DÉCALER LA POSITION DES BOUTONS OU THERMOSTATS SI ELLE PEUT ÊTRE INFLUENCÉE PAR DES GRANULAIRES OU AUTRES ÉQUIPEMENTS DÉCRITS DE LA DIVISION. LA POSITION PRÉCISE EST À DÉTERMINER SUR PLACE ET UN DÉPLACEMENT DE 9 M INTRINÈQUE AUCUN PRIS SUPPLÉMENTAIRES.

200.4 ALARMES

- LES ALARMES LES PLUS PRÉCÉDENTES À PROGRAMMER SONT, SANS S'Y LIMITER :
 - VALEURS HAUTES ET BASSES DES TEMPÉRATURES, DÉTAILS.
 - FAUTES DE FONCTIONNEMENT DES ÉQUIPEMENTS.
- LES ALARMES NE SONT PAS LIMITÉES À CETTE LISTE, MAIS CE SONT LES PLUS PRÉCÉDENTES RECOMMANDÉES.

200.5 MISE EN SERVICE, SOUTIENS, VERIFICATION ET FORMATION

- L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE TOUTS LES AJUSTEMENTS REQUIS POUR OBTENIR UN FONCTIONNEMENT CONFORME À LA DESCRIPTION AUX PLANS ET SOUMETTRE UN RAPPORT ÉCRIT À L'INGÉNIEUR QUE LE TOUT A ÉTÉ VALUÉ, PAR LA SUITE, ARRÊTÉ ET RECOMMENCÉ L'INGÉNIEUR AFIN DE CONTRÔLER LE TOUT.
- ASSISTER LORS DE L'ÉDUCATION MANUELLE OU MÉCANIQUE DÉCRITE CONJUGUÉMENT AVEC LES SYSTÈMES DE RÉGULATION AUTOMATIQUE.
- PRÉPARER ET INCLURE DANS LA SOUMISSION, POUR LES VISITES, LA PRÉSENCE DU TECHNICIEN AU CHAUFFEUR POUR UNE DURÉE TOTALE ÉQUIVALENT À 4 HEURES PAR TRANCHE DE 10 HEURES DE LA VALLÉE DU CONTRÔLE EN RÉGULATION AUTOMATIQUE, EXCLUANT LES VOIES, AVEC UNE DURÉE MANÈGE DE 4 HEURES POUR LA VERIFICATION ET 4 HEURES DE FORMATION (SI IL Y A FORMATION MINIMUM SI LE CLIENT NE COMPREND PAS LE PRODUIT), INCLUANT LA LITTÉRATURE.

200.6 SÉQUENCES DE CONTRÔLE

- LES SÉQUENCES ET LES SCÉNARIOS DE CONTRÔLE SONT AUX PLANS.

TABLEAU PANNEAUX RADIANTS

NO. LOCAL	NO. IDENTIFICATION	MODÈLE	CAPACITÉ (BTU/hre)	DÉBIT (gpm)	LONGUEUR ACTIVE		PROFONDEUR ACTIVE		TEMPÉRATURE		NOMBRE DE TUBE	REMARQUES
					PANNEAU RADIANT (PUI/PIED)	PANNEAU RADIANT (PUI/PIED)	ENTRÉE EAU °F	SORTIE EAU °F				
1218	1218-PRO1	ROSEMEX PANNEAU RADIANT	3800	0,38	6,5 / 1950	3,0 / 900	140 °F	120 °F	6		6	EXISTANT - SECTION INACTIVE
1218	1218-PRO2	ROSEMEX PANNEAU RADIANT	1450	0,15	2,5 / 770	3,0 / 900	140 °F	120 °F	6	NOUVEAU		LONGUEUR FINALE À DÉTERMINER SUR PLACE
1218A	1218A-PRO1	ROSEMEX PANNEAU RADIANT	3800	0,38	6,5 / 1950	3,0 / 900	140 °F	120 °F	6		6	EXISTANT
1218A	1218A-PRO2	ROSEMEX PANNEAU RADIANT	1060	0,11	3,0 / 950	2,0 / 600	140 °F	120 °F	4	NOUVEAU		LONGUEUR FINALE À DÉTERMINER SUR PLACE

LES LONGUEURS EXACTES DES PANNEAUX RADIANTS SERONT DÉTERMINÉES SUR PLACE, PAR L'ENTREPRENEUR EN CHAUFFAGE. LORSQUE PLUSIEURS SECTIONS SONT REQUISSES POUR COMPOSER UN PANNEAU, FOURNIR ET INSTALLER LES TUYAUTERIES ET RACCORDS EN CUIVRE TELLES QUE CELLES FOURNIES PAR LE MANUFACTURIER POUR PERMETTRE LE RACCORDEMENT DES TUBULAIRES ET LE PROLONGEMENT DES PANNEAUX. LES LONGUEURS DES SECTIONS INACTIVES INDICUÉES AU DESSIN SONT APPROXIMATIVES ET POUR FIN D'APPEL D'OFFRES. LES LONGUEURS DES SECTIONS INACTIVES SERONT DÉTERMINÉES ET AJUSTÉES SUR PLACE, PAR L'ENTREPRENEUR EN CHAUFFAGE, LORSQUE LES PANNEAUX RADIANTS AURONT ÉTÉ INSTALLÉS.

TUYAUTERIE ET ACCESSOIRES RÉSEAU D'EAU POTABLE ET NON POTABLE (CUIVRE)

APPLICATION	DIAMÈTRE		SPÉCIFICATION	DESCRIPTION	MATERIAUX ET NORMES
	DE	À			
TUYAUTERIE	DN 13 mm (1/2 po.)	DN 50 mm (2 po.)	CUIVRE ÉCROUÉ TYPE EN BARRE	TUYAUTERIE HORS-SOL	ASTM B88B
	DN 13 mm (1/2 po.)				
	DN 65 mm (2 1/2 po.)				
ASSEMBLAGES	DN 13 mm (1/2 po.)	DN 150 mm (6 po.)		SOUDURE À ÉTAIN/ANTIMOINE 95-5	LE BRASAGE DOIT ÊTRE EFFECTUÉ SELON LES PRÉSCRIPTIONS DU BRASAGE ET L'UNE COMPARÉE INDICUÉE À LA SECTION PORTANT SUR LE SOUDAGE DE LA TUYAUTERIE
RACCORDS	DN 13 mm (1/2 po.)	DN 100 mm (4 po.)	CUIVRE FORGE	SELON ASME B 16.22	ASTM B75
			BRONZE À SOUDER	SELON ASME B 16.18	
ACCESSOIRES	DIAMÈTRE		SPÉCIFICATION	DESCRIPTION	
	DE	À			
ROBINETS À VANNE	DN 13 mm (1/2 po.)	DN 50 mm (2 po.)	CLASSE 125 À SOUDER (2)	KITZ 828; RED WHITE 207A L.F. LAITON	
			CLASSE 125 À VISSEUR	KITZ 827; RED WHITE 206A L.F. LAITON	
ROBINETS À BILLE (BIA)	DN 13 mm (1/2 po.)	DN 75 mm (3 po.)	CLASSE 150, 600 CWP (2)	KITZ 888AM-L (VISSÉ) OU 888AM-L (BRASAGÉ), 2 PIÈCES FULL PORT (EXTENSION SURFACE +E) + BILLE INOX	
			CLASSE 125	KITZ 822T; RED & WHITE 238T L.F. (SIÈGE EN TEFLON)	
CLAPETS DE RETENUE À BATTANT	DN 65 mm (2 1/2 po.)	"	CLASSE 150	TYPE « WAFER » : JCORPS ET DISQUE EN 316SS ET SIÈGE EN TEFLON	
				MOYFORD W54-66P	

- NOTES PARTICULIÈRES
- ORGANE DE MANŒUVRE POUR TYPE PAPILLON : DN 150mm (6 po.) ET MOINS À ÉLÉVER, PLUS DE DN 150mm (6 po.) À ENGRENAGE.
 - LES ROBINETS JUSQU'À DN 25mm (1 po.) POURRONT ÊTRE SOUDÉS.
 - AVEC TIGNE ALLONGÉE POUR SAISIR LA PÉRIPHÉRIE DU CALORIFÈRE.
 - AVEC LOQUET DE FERMETURE.

BOÎTES À DOUBLE CONDUITS

IDENTIFICATION	MARQUE	MODÈLE	TAILLE	DÉBITS (L/s)		TOTAL (L/s)	REMARQUES
				FROID	CHAUD		
1218-BTAD1	EH PRICE	DD55000	6	105	50	130	3, 4
1218A-BTAD1	EH PRICE	DD55000	6	105	50	130	3, 4
1213-BTAD1	EH PRICE	DD55000	6	125	60	150	3, 4
1227-BTAD1	EH PRICE	DD55000	7	135	65	170	1, 5
1227-BTAD2	EH PRICE	DD55000	5	60	30	75	2, 6

- NOTES:
- REFAIRE L'IDENTIFICATION DE LA BOÎTE EXISTANTE
 - REFAIRE L'IDENTIFICATION DE LA BOÎTE EXISTANTE ET VALIDER LE BALANCEMENT APRÈS DÉPLACEMENT DE LA GRILLE
 - NOUVELLE BOÎTE TERMINALE
 - ISOLATION ACOUSTIQUE RECOURVERTE D'UNE PELLICULE DE MÉTAL (F8)
 - ANCIENNE IDENTIFICATION 120-BT1
 - ANCIENNE IDENTIFICATION 1214-BT1

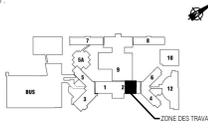
TABLEAU - DIFFUSEURS ET GRILLES

IDENTIFICATION	DESCRIPTION	MARQUE	MODÈLE	INSTALLATION
A	DIFFUSEUR CARRÉ	EH PRICE	SCD	AU PLAFOND
B	GRILLE DE RETOUR	EH PRICE	635	AU PLAFOND

- NOTES:
- FIN AU CHOIX DE L'ARCHITECTE
 - OU ÉQUIVALENT ACCEPTABLE

L'ORIGINAL DE CE DOCUMENT A ÉTÉ ÉMIS ET AUTHENTIFIÉ NUMÉRIQUEMENT. CETTE COPIE IMPRIMÉE NE DOIT PAS ÊTRE CONSIDÉRÉE COMME UN DOCUMENT ORIGINAL. L'ORIGINAL NEIT AUTHENTIFIÉ DE QUE LA FINALE POUR ÊTRE LIÉE À L'ÉTÉ ÉMIS TEL QU'IDENTIFIÉ DANS LE CARTELLOU. IL NE PEUT ÊTRE UTILISÉ AUX FINS DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION OU DE FABRICATION VUS PAR LES LOIS APPLICABLES.

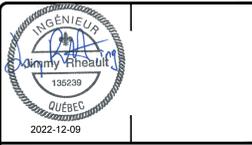
Plan C6 :



Chemin de la CÔTE-SAINTE-CATHERINE



0	2022-12-09	EMS POUR SOUMISSION	J.R.
No	Date (à 4M-J)	Description	Par



ouellet architecte
 8002, ch. de la Côte-des-Neiges, Bureau 6, Montréal (Québec) H3V 1K9
 514 514 2528 | 514 514 5851 | rouellet@ouellet.ca

Les Services EXP inc.
 1 : +1 514 931 1080 | F : +1 514 397 0963
 1001, boul. De Maisonneuve Ouest, bureau 800-B
 Montréal, QC H3A 3C3
 CANADA
 www.exp.com

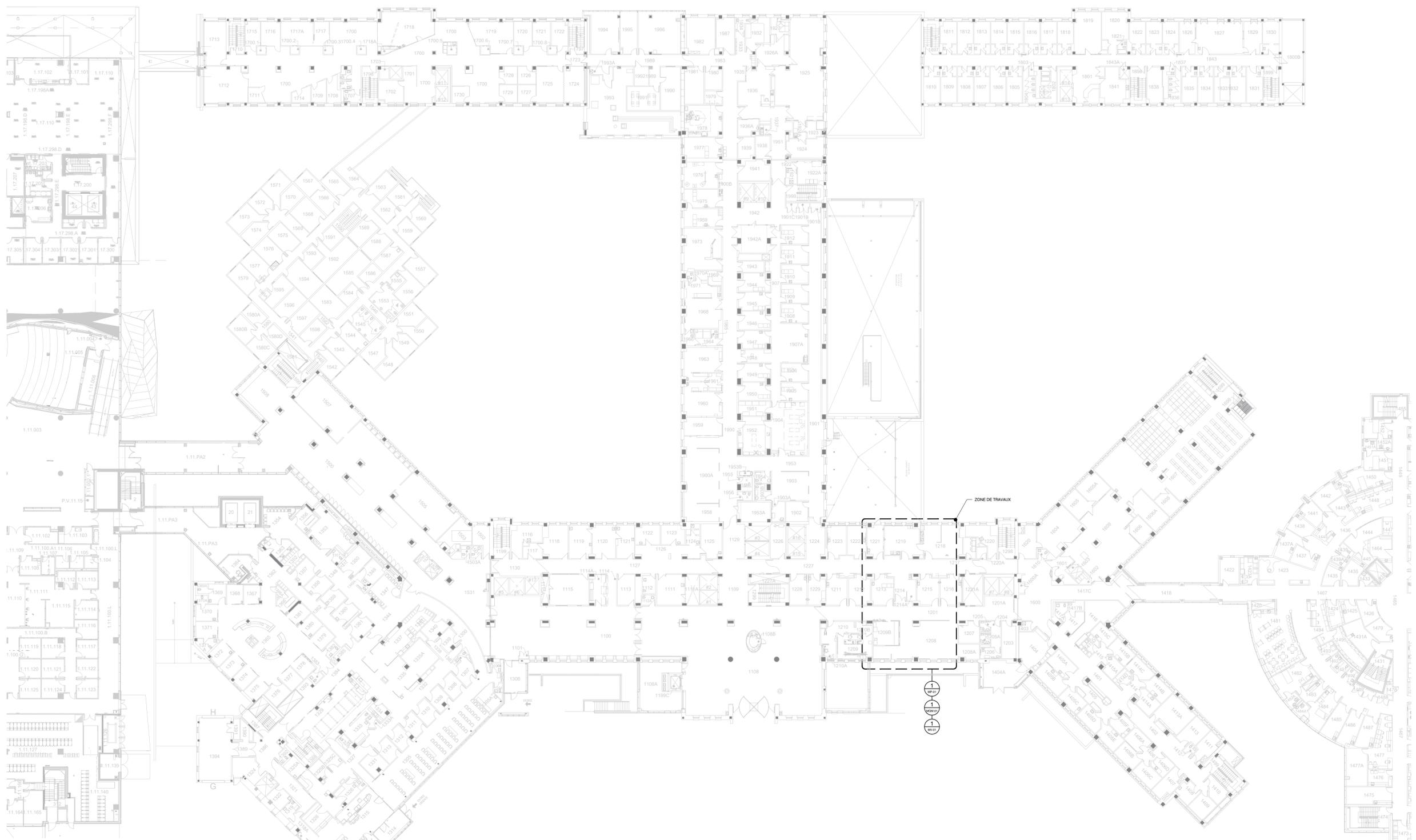


- BÂTIMENT • DÉVELOPPEMENT DURABLE • ÉNERGIE •
- INDUSTRIEL • INFRASTRUCTURES •
- SOLS, MATÉRIELS ET ENVIRONNEMENT •

Projet : **CHU SAINTE-JUSTINE BLOC 2 RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE DE PRÉLÈVEMENTS**
 3175 chem. Côte-Ste-Catherine, Mtl

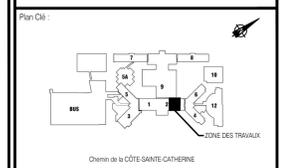
Titre : **MÉCANIQUE DEVIS 3 DE 3, TABLEAUX ET DÉTAILS**

Préparé par : J. RHEAULT ing.	Date : 2022-08-08	Fautes : MG-04
Équipe technique : P. RAMIÈRE, cpi; G. GERVIN, tech.	Échelle : AUCUNE	sh
Dessiné par : V. PINEAULT	Dossier no : MTR-21022622-A2	Révision : 0
	Fichier électronique : CHSL-21022622-A2-M-00	



1 PLAN DE LOCALISATION - NIVEAU 1
 MS-04
 ECHELLE : AUCUNE

L'ORIGINAL DE CE DOCUMENT A ÉTÉ ÉMIS ET AUTHENTIFIÉ NUMÉRIQUEMENT. CETTE COPIE IMPRIMÉE NE DOIT PAS ÊTRE CONSIDÉRÉE COMME UN DOCUMENT ORIGINAL. L'ORIGINAL NEIT AUTHENTIFIÉ ÉLECTRONIQUEMENT POUR LA FIN DE LA FABRICATION DE LA COPIE. IL NE PEUT ÊTRE UTILISÉ AUX FINS DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION OU DE FABRICATION NIÉS PAR LES LOIS APPLICABLES.



No	Date (a-m-j)	Description	Par
0	2022-12-09	EMS POUR SOUMISSION	J.R.



ouellet architecte
 8002, ch. de la Côte-des-Neiges, Bureau 6, Montréal (Québec) H3V 1M1
 514 514 2525 | 514 514 5851 | r.rheault@ouellet.com

Les Services EXP inc.
 11 • 514 931 1080 | 1 • 514 397 0963
 1001, boul. De Maisonneuve Ouest, bureau 800-B
 Montréal, QC H3A 3C8
 CANADA
 www.exp.com

- BÂTIMENT • DÉVELOPPEMENT DURABLE • ÉNERGIE •
- INDUSTRIEL • INFRASTRUCTURES •
- SOLS, MATÉRIAUX ET ENVIRONNEMENT •

Projet : **CHU SAINTE-JUSTINE BLOC 2 RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE DE PRÉLÈVEMENTS**
 3175 chem. Côte-Ste-Catherine, Mt

Titre : **MÉCANIQUE PLAN DE LOCALISATION NIVEAU 1, BLOC 2**

Préparé par : J. RHEAULT ing.	Date : 2022-08-08	Faillié no : MG-04
Équipe technique : P. RAMIÈRE, tech. G. GERVIN, tech.	Échelle : AUCUNE	an
Dessiné par : V. PINEAULT	Dossier no : MTR-21022622-A2	Révision : 0
	Format électronique : CHSL-21022622-A2-M-00	

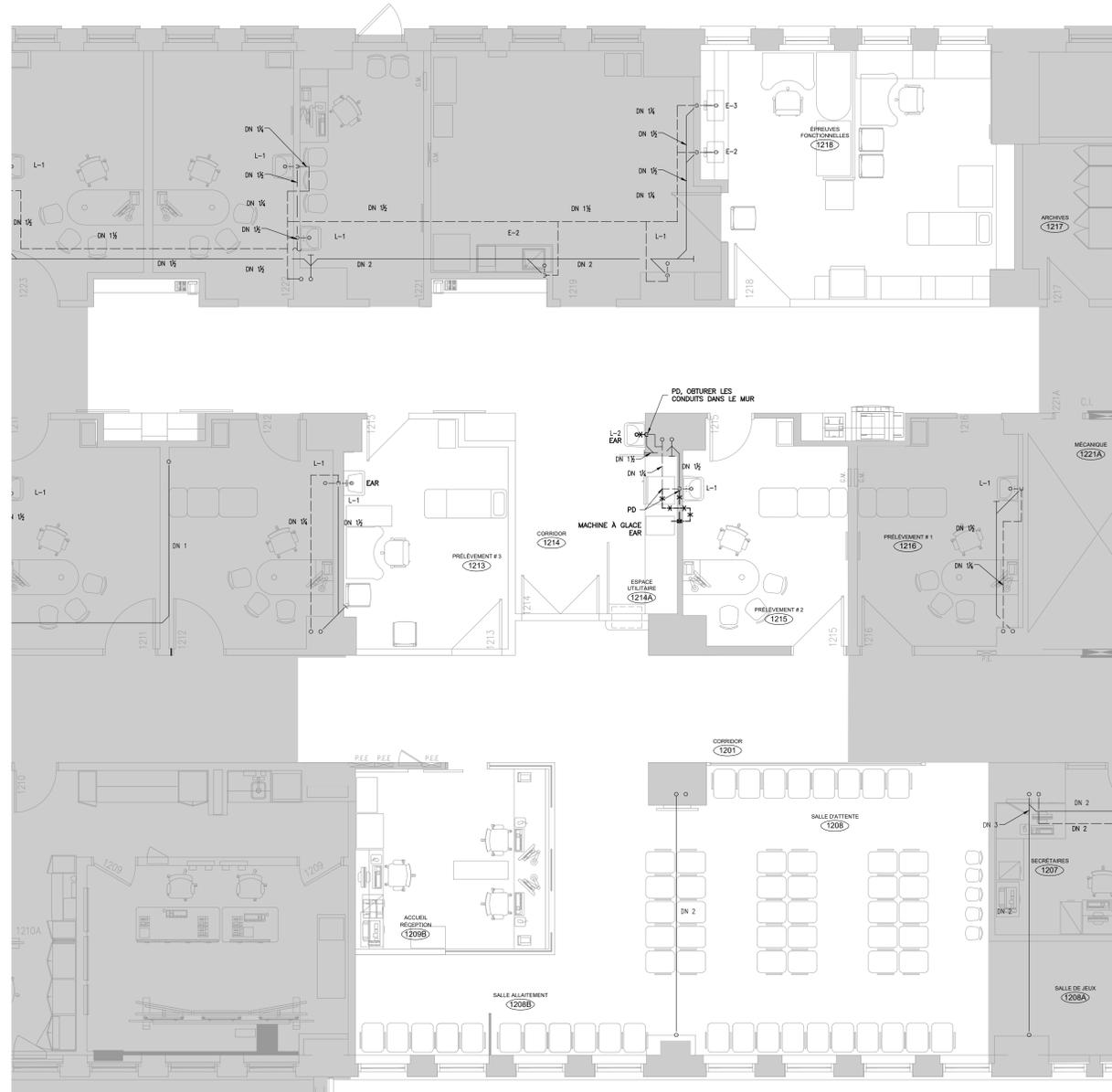
9 décembre 2022 08:35:41 - P:\projets\11022622-A2-M-00\plan\11022622-A2-M-00.dwg

NOTES GÉNÉRALES – DÉMOLITION

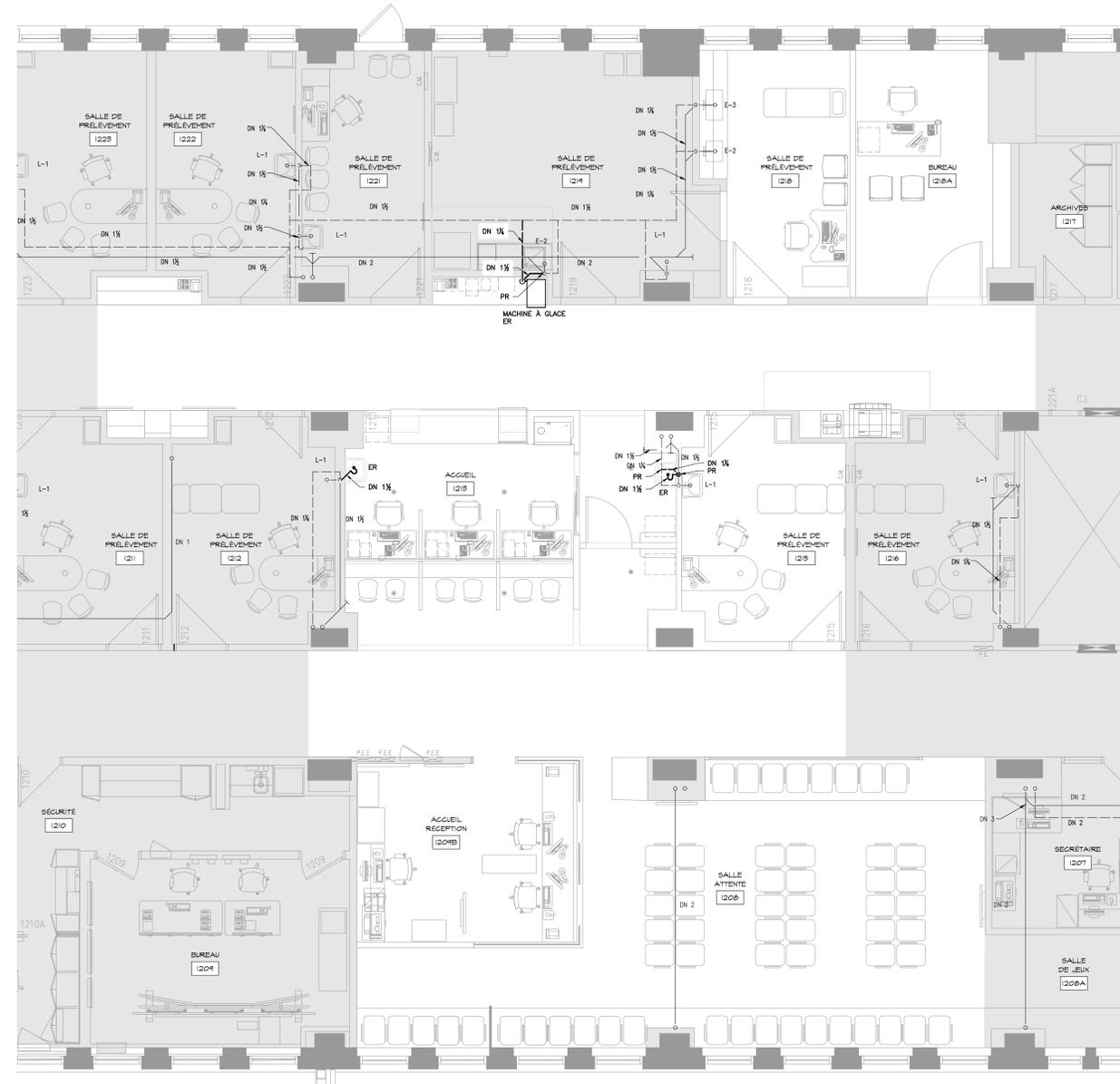
- A. AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTS LES DIAMÈTRES DES TUYAUX EXISTANTS INDICÉS AUX PLANS.
- B. LA LOCALISATION DES TUYAUX EXISTANTS EST À TITRE INDICATIF SEULEMENT, LA LOCALISATION EXACTE EST À DÉTERMINER SUR LE SITE.

NOTES GÉNÉRALES – PROPOSÉ

- A. DANS LA MESURE DU POSSIBLE, TOUTE TUYAUX DOIT ÊTRE INSTALLÉE LE PLUS HAUT POSSIBLE AFIN DE LASSER UN DÉGAGEMENT SUFFISANT AUX NOUVEAUX CONDUITS DE VENTILATION.
- B. RACCORDER LA TUYAUX D'EAU DOMESTIQUE, DÉBENT ET DE DRAINAGE À LA TUYAUX EXISTANTE. L'ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE DOIT COORDONNER LE RACCORDEMENT AVEC L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET LE CRUSI ET L'INGÉNIEUR AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.
- C. L'ENTREPRENEUR DOIT COORDONNER LE RACCORDEMENT VERS LA TUYAUX EXISTANTE AVEC L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL, LE CRUSI ET L'INGÉNIEUR AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

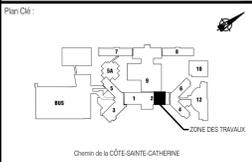


1 BLOC 2 - PLAN DE DÉMOLITION
ÉCHELLE : 1:50



2 BLOC 2 - PLAN PROPOSÉ
ÉCHELLE : 1:50

L'ORIGINAL DE CE DOCUMENT A ÉTÉ ÉMIS ET AUTHENTIFIÉ MAJEUREMENT. CETTE COPIE IMPRIMÉE NE DOIT PAS ÊTRE CONSIDÉRÉE COMME UN DOCUMENT ORIGINAL. L'ORIGINAL NEIT AUTHENTIFIÉ QUE POUR LA FINALE POUR ÉDIFIER IL A ÉTÉ ÉMIS TEL QU'INDIQUÉ DANS LE CARTOUCHE. IL NE PEUT ÊTRE UTILISÉ AUX FINS DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION OU DE FABRICATION VUS PAR LES LOIS APPLICABLES.



No	Date (à-à-à-à)	Description	Par
0	2022-12-09	EMS POUR SOUMISSION	J.R.



ouellet architecte
8007, ch. de la Côte-des-Neiges, Bureau 5, Montréal (Québec) H3V 1K6
1 514 310 2525 / 514 310 1931 | rouellet@ouellet.ca

Les Services EXP inc.
11 • 514 931 1080 / 1 • 514 397 0963
1001, boul. De Maisonneuve Ouest, bureau 800-B
Montréal, QC H3A 3C8
CANADA
www.exp.com

- BÂTIMENT • DÉVELOPPEMENT DURABLE • ÉNERGIE •
- INDUSTRIEL • INFRASTRUCTURES •
- SOLS, MATÉRIEAUX ET ENVIRONNEMENT •

Projet : **CHU SAINTE-JUSTINE BLOC 2 RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE DE PRÉLEVEMENTS**
3175 chem. Côte-Ste-Catherine, Mt

Titre : MÉCANIQUE PLOMBERIE - DRAINAGE EXISTANT / DÉMOLITION ET PROPOSÉ	
Préparé par : J. RHEAULT ing.	Date : 2022-08-08
Équipe technique : P. RAMIÈRE, cpi G. GERVIN, tech.	Échelle : 1 : 50 Dossier no : MTR-21022622-A2
Dessiné par : V. PINEAULT	Feuille électronique : CHSL-21022622-A2-M-00
Feuilles no : MP-01 Révision : 0	

9 décembre 2022 08:35:56 - Rimouski - \\sage\cadd\mtr\mtr-21022622-A2-00 - Rimouski - \\sage\cadd\mtr\mtr-21022622-A2-00.dwg

NOTES GÉNÉRALES - DÉMOLITION

- A. AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTS LES DIAMÈTRES DES TUYAUX EXISTANTS INDICÉS AUX PLANS.
- B. LA LOCALISATION DES TUYAUX EXISTANTS EST À TITRE INDICATIF SEULEMENT. LA LOCALISATION EXACTE EST À DÉTERMINER SUR LE SITE.

NOTES GÉNÉRALES - PROPOSÉ

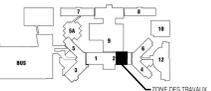
- A. DANS LA MESURE DU POSSIBLE, TOUTE TUYAUTERIE DOIT ÊTRE INSTALLÉE LE PLUS HAUT POSSIBLE AFIN DE LÂCHER UN DÉGAGEMENT SUFFISANT AUX NOUVEAUX CONDUITS DE VENTILATION.
- B. RACCORDER LA TUYAUTERIE D'EAU DOMESTIQUE, D'ÉVENT ET DE DRAINAGE À LA TUYAUTERIE EXISTANTE. L'ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE DOIT COORDONNER LE RACCORDEMENT AVEC L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL, L'INGÉNIEUR ET LE CHFSJ AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.
- C. L'ENTREPRENEUR DOIT COORDONNER LE RACCORDEMENT VERS LA TUYAUTERIE EXISTANTE AVEC L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET L'INGÉNIEUR AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

NOTES SPÉCIFIQUES - PROPOSÉ

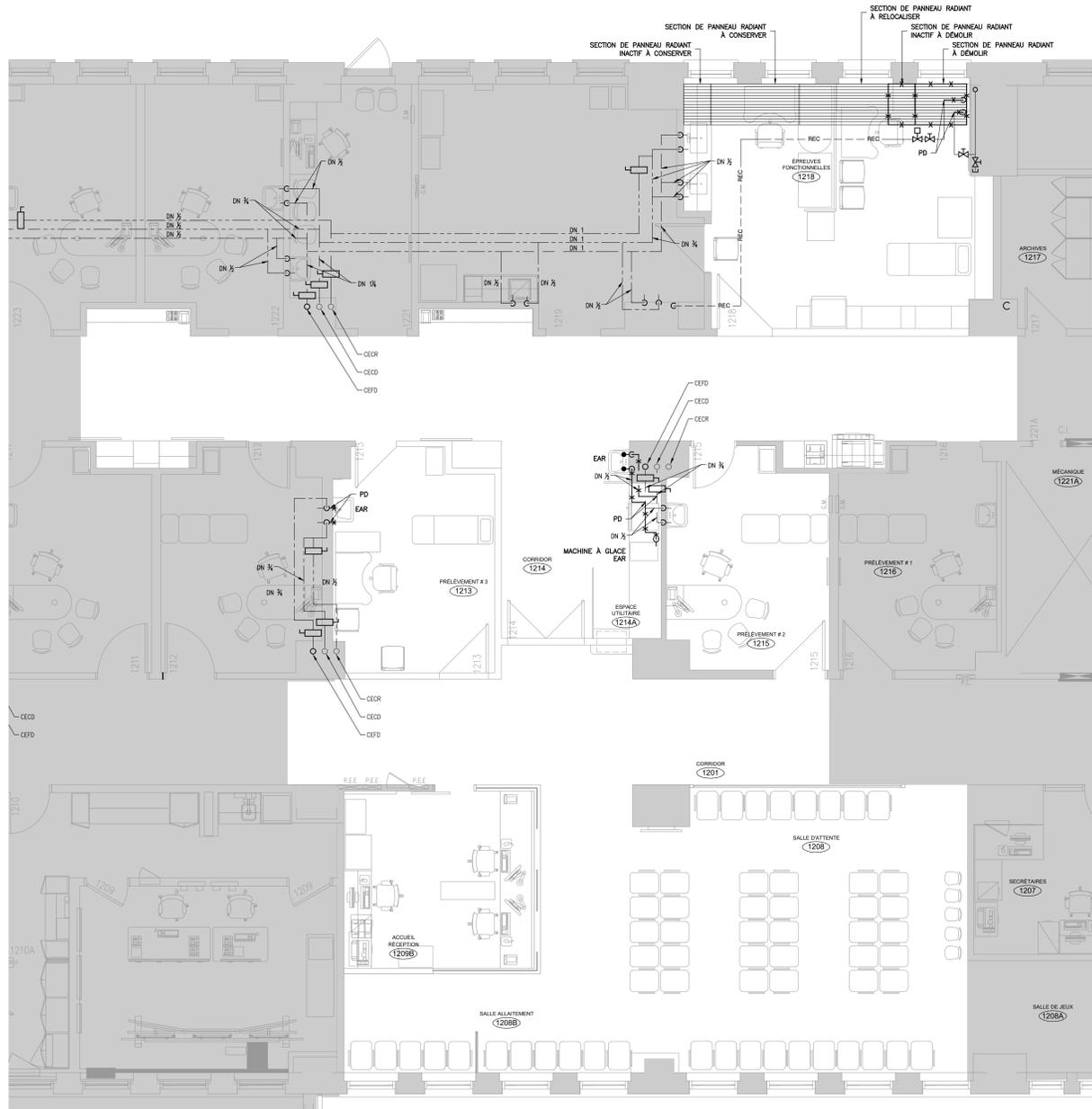
- ① REBRANCHER LES PANNEAUX AUX CONDUITES D'ALIMENTATION ET ENTRE EUX.
- ② DISPOSITIF ANTI-RETOUR D'EAU DE 1/2", INSTALLÉ DANS L'ARMOIRE EXISTANTE, SOUS LA MACHINE À GLACE.

L'ORIGINAL DE CE DOCUMENT A ÉTÉ ÉMIS ET AUTHENTIFIÉ NUMÉRIQUEMENT. CETTE COPIE IMPRIMÉE NE DOIT PAS ÊTRE CONSIDÉRÉE COMME UN DOCUMENT ORIGINAL. L'ORIGINAL VEST AUTHENTIFIÉ DE FOUR LA FINITE POUR ÊTRE LIÉ À TOUTE ÉMÉTEL QU'IDENTIFIÉ DANS LE CARTELLE. IL NE PEUT ÊTRE UTILISÉ AUX FINS DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION OU DE FABRICATION VUS PAR LES USUAIRES APPLICABLES.

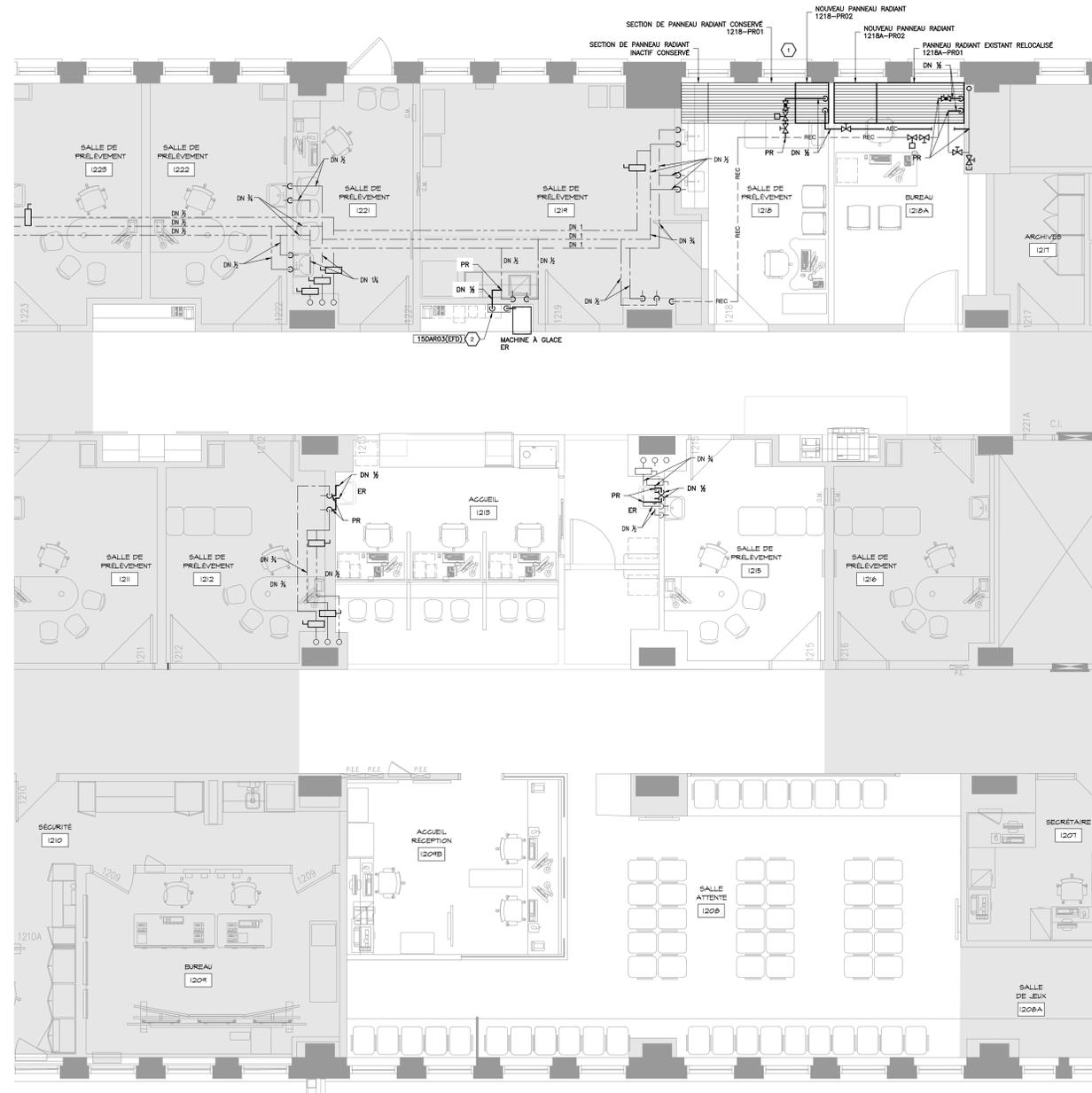
Plan 02 :



Chemin de la CÔTE-SAINTE-CATHERINE

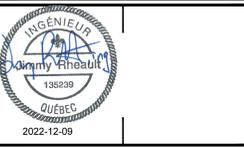


1 BLOC 2 - PLAN DE DÉMOLITION
ÉCHELLE : 1:50



2 BLOC 2 - PLAN PROPOSÉ
ÉCHELLE : 1:50

No	Date (a-m-j)	Description	Par
0	2022-12-09	EMS POUR SOUMISSION	J.R.



ouellet architecte
8007, ch. de la Côte-des-Neiges, Bureau 6, Montréal (Québec) H3V 1K6
514 510 2528 / 514 510 2531 | ouellet@ouellet.ca

Les Services EXP inc.
1-514-931-1080 / 1-514-397-0963
1001, boul. De Maisonneuve Ouest, bureau 800-B
Montréal, QC H3A 3C8
CANADA
www.exp.com

- BÂTIMENT • DÉVELOPPEMENT DURABLE • ÉNERGIE •
- INDUSTRIEL • INFRASTRUCTURES •
- SOLS, MATÉRIEAUX ET ENVIRONNEMENT •

Projet : **CHU SAINTE-JUSTINE BLOC 2 RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE DE PRÉLÈVEMENTS**
3175 chem. Côte-Ste-Catherine, Mt

Titre : MÉCANIQUE PLOMBERIE - EAU DOMESTIQUE ET CHAUFFAGE EXISTANT / DÉMOLITION ET PROPOSÉ	
Préparé par : J. RHEAULT ing.	Date : 2022-08-08
Équipe technique : P. RAMIÈRE, cpi G. GERVIN, tech.	Échelle : 1 : 50
Dessiné par : V. PINEAULT	Feuille électronique : CHSL-21022622-A2-M-00
MP-02	
Révision : 0	

9 décembre 2022 08:36:01 - P:\projets\12022622-A2-M-00 - Réaménagement des prélevements - Bloc 2 - 21022622-A2-M-00.dwg

Format: A2 - 21022622

NOTES GÉNÉRALES – DÉMOLITION

- AVANT D'ENLEVER LES CONDUITS ET LES ÉQUIPEMENTS, L'ENTREPRENEUR DOIT EFFECTUER UNE VÉRIFICATION AFIN DE S'ASSURER QU'ILS NE DESERVENT PAS D'AUTRES SERVICES QUI DOIVENT DÈMEURER.
- VÉRIFIER LE BON FONCTIONNEMENT DE TOUTES LES BOTTES VAN EXISTANTES CONSERVÉES OU RELOCALISÉES ET NOTER TOUTE DÉFECTUOSITÉ À L'INGÉNIEUR.

NOTES SPÉCIFIQUES – DÉMOLITION

- BOTTE À VOLUME VARIABLE EXISTANTE À DÉMANTÉLER.

NOTES GÉNÉRALES – PROPOSÉ

- PRÉVOIR DES VOILETS DE BALANCEMENT POUR CHAQUE DIFFUSEUR, LORS D'UNE INSTALLATION DANS DES PLAFONDS DE CORPS OU AUTRE TYPE DE PLAFOND SANS ACCÈS, LOCALISER LES VOILETS DE BALANCEMENT SUR LE CONDUIT EN AMONT AFIN D'ÉVITER.
- L'ENTREPRENEUR EN VENTILATION DEVRA PRODUIRE UN PLAN DE COORDINATION ET D'IMPLANTATION DES ÉQUIPEMENTS ET SERVICES DE TOUTS LES CORPS DE MÈTRE ET LE SOUMETTRE POUR APPROBATION.
- LA DIMENSION DES CONDUITS DE VENTILATION SERA TELLE QUE LE DIAMÈTRE DES COLLETES DES DIFFUSEURS SAUF INDICATION CONTRAIRE.
- D'ÉQUIPER ET INSTALLER UN OBTURATEUR DE VOIE POUR LES DIFFUSEURS INSTALLÉS À PROXIMITÉ D'UNE COLONNE, D'UN MUR OU DE TOUT AUTRE OBSTRUCTION.

NOTES SPÉCIFIQUES – PROPOSÉ

- PRÉVOIR UNE TRAPPE D'ACCÈS DANS LE MUR AU NIVEAU DE L'ENTREPLAFOND POUR ACCÈS AUX CONTRÔLES.

